

Echo de Lhuis



décembre 2007

Le mot du Maire,

(en) Fin ! de mandat : Bilan et perspectives.

Les 9 et 16 mars 2008 vous élirez un nouveau Conseil Municipal.

Au terme d'un mandat prolongé d'un an, il est utile et légitime de dresser le bilan de l'activité de l'équipe qui a assumé la responsabilité de la gestion de notre commune et d'esquisser les quelques perspectives, à mon avis incontournables de son avenir lisible.

Cette équipe « Agir ensemble pour Lhuis » s'était engagée à poursuivre et conforter le redressement socio-économique de notre commune.

Dans le secteur industriel :

Les entreprises NOREKO ET AGP, que nous avons accueillies naissantes en 2000, ont rapidement développé leur activité en faisant le choix de l'ancrer solidement à Lhuis par l'acquisition et la réhabilitation de l'immobilier d'entreprise disponible.

La Municipalité, par l'attention permanente portée à ces projets et grâce aux relations confiantes et suivies avec leurs porteurs a accompli ce qui était de sa compétence pour favoriser leur réussite.

Ce sont 75 emplois qui ont été créés avec des perspectives de croissance des plus prometteuses.

La société NOREKO cèdera prochainement ses locaux actuels à AGP pour se réinstaller sur la ZA de La Plaine sur les terrains acquis par la commune.

Cette ZA qui intéresse de plus en plus les entrepreneurs devrait voir sa vocation d'accueil des entreprises se concrétiser progressivement durant la prochaine décennie.

Dans le domaine du Commerce et de l'Artisanat :

La poursuite d'activité et la création de petites entreprises dans le secteur du bâtiment et des services ont rajeuni ces professions et compensé les départs en retraite.

La création d'une agence immobilière dans les ex bureaux de la perception vendus par la commune, et la reprise de nos commerces par de jeunes couples dynamiques, ont redonné à Lhuis une notoriété commerciale dont nous nous félicitons.

Cette réussite ne pourra se confirmer et s'amplifier dans leurs locaux actuels confinés et vétustes (boucherie, boulangerie...), par le biais d'un partenariat public-privé, et dans le cadre d'une requalification urbaine de la place de la gare dont la commune s'est assurée la maîtrise foncière, il faudra rapidement créer les conditions d'un nouvel essor permettant aux gens en place de poursuivre leur développement et de compléter l'offre répondant à la demande de la population (épicerie...)

Du côté de l'agriculture et de la Forêt :

Les entreprises - la plupart des exploitations agricoles le sont devenues tant par leur taille que par leur mode de gestion- ont poursuivi leur adaptation et leur restructuration nécessaires au développement assurant leur pérennité.

En assurant la viabilisation du site d'implantation, la commune a apporté son concours à l'installation d'un couple de jeunes éleveurs assurant la relève d'un départ en retraite en désenclavant les bâtiments de la zone habitée.

Nous avons poursuivi la mise en valeur de la forêt communale, gisement de ressources financières futures mais surtout élément majeur de notre patrimoine environnemental.

Services Publics :

Sacrifiées sur l'autel de la rentabilité par une politique étatique à courte vue, la perception a fermé et la Poste se vide progressivement de sa substance. L'hôpital, le tribunal suivent... Et demain ?

Nos efforts pour nous y opposer restent vains faute d'une mobilisation suffisante, d'une réelle solidarité entre Communes et d'un appui déterminé de nos élus départementaux et nationaux.

Pour ce qui relevait de la compétence communale, nous avons comme annoncé, mené à bien, en concertation avec les usagers concernés, la restructuration et la rénovation de l'école communale en un groupe scolaire moderne et fonctionnel, complété par un service de garderie et de cantine tout en conservant le ramassage scolaire, afin d'offrir aux jeunes familles une scolarisation adaptée à leurs conditions de vie.

L'augmentation des effectifs doit entraîner l'ouverture d'une classe supplémentaire.

Il faudra donc compléter les capacités d'accueil par la construction d'un nouveau bâtiment à intégrer au groupe existant et utiliser en attendant, les classes, à rénover, de l'ex.maternelle.

Notre équipe s'était aussi fixée l'objectif : « d'amplifier sa politique d'accueil d'une population nouvelle afin de conforter et poursuivre le redressement démographique de la Commune »

Pour ce qui concerne les infrastructures préalables nécessaires à cet accueil, comme nous l'avions projeté :

- la rénovation de l'éclairage public et son extension à tous les secteurs de la commune ont été achevées.
- La mise en place de l'assainissement collectif des eaux usées s'est poursuivie avec la réalisation de la tranche du bourg de Lhuis et sa périphérie, puis celle des hameaux sud : Ansolin, le Golet, le Trieu, La Manissière, Le Poulet, le Creu.
- En complément partout où cela s'est révélé nécessaire les réseaux d'évacuation des eaux pluviales ont été rénovés.
- En parallèle à ces travaux, le réseau de distribution d'eau potable a été modernisé :

- Changement des canalisations d'un diamètre insuffisant (Le Conand, La Manissière...)
- Changement des branchements en plomb ou défectueux
- Changement des poteaux incendie.

Pour ce qui concerne la mise en valeur du patrimoine architectural, élément majeur de notre cadre de vie :

- Nous avons pu avancer le programme de restauration de l'église : consolidation du pilier ouest, réfection de la toiture du chœur et du clocher.
- Nous avons réaménagé le jardin de la cure et reconstruit les WC publics afin de les intégrer dans le cadre de la place.
- Nous avons restauré le Monument aux Morts.

Dans le domaine de l'habitat, et conformément à nos prévisions :

Nous avons mené à bien l'aménagement du lotissement des Certelles-Charentonod en livrant neuf lots supplémentaires portant ainsi à 20 les nouvelles installations dans ce périmètre.

Nous avons apprécié de voir dans le même temps une vingtaine de constructions individuelles s'édifier sur des parcelles privées. Cet essor dans la construction neuve a été conforté par un nombre équivalent - une quarantaine - de rénovations de l'habitat ancien offrant autant de possibilités d'habitation.

Pour les logements collectifs :

Trois nouveaux pavillons OPAC : Les Certelles, La Guigardière (6 logements) sont venus agrandir le parc qui reste bien en deçà des besoins exprimés.

Le relais de l'initiative privée : quatre logements à La Manissière offre un complément intéressant.

Le projet de lotissement privé sur le site de la Bidallière (Capelli-Bozonnet) pour l'instant n'a pu aboutir faute d'être conforme aux règles du POS et de satisfaire aux exigences minimales d'intégration paysagère et architecturale définies dans l'étude préalable réalisée par le CAUE à la demande de la commune (densité, implantation, architecture, espaces verts)

Si ces conditions venaient à être remplies, cette initiative éviterait à la collectivité publique des investissements trop lourds à supporter et permettrait la poursuite du développement communal.

En effet l'un des obstacles majeurs à la construction individuelle, outre les contraintes légales, c'est le coût du foncier et de sa viabilisation. C'est bien pour casser cette spirale spéculative que le Conseil Municipal a instauré la taxe sur les terrains rendus constructibles afin de récupérer une partie de la plus value générée par la viabilisation apportée et que, si spéculation il y a, elle ne se fasse pas sur le dos du contribuable.

En plus de l'accueil résidentiel, l'accueil touristique amorce un renouveau exemplaire avec l'ouverture de huit chambres d'hôtes et de trois gîtes.

Cette offre complète l'attractivité touristique de notre commune et donne des arguments de poids à notre Office de Tourisme pour en assurer la promotion.

Cette équipe s'était engagée à « maintenir une gestion équilibrée en faisant preuve de rigueur sur le plan financier sans pour autant casser la dynamique de développement vital pour l'avenir. »

Sur le plan financier nous avons vu progressivement les fonds européens se redéployer vers d'autres régions, les aides de l'Etat plafonner puis se réduire sans être compensées par la Région ou le Département. Cependant vos besoins, vos demandes ont, elles, progressées quantitativement et qualitativement.

Pour faire face aux investissements lourds (Ecole, assainissement, acquisitions) nous avons eu recours de manière importante à l'emprunt.

Nous l'avons fait en conscience pour les raisons suivantes :

- en premier lieu parce que les conditions financières étaient optimales : taux très bas correspondant à celui de l'inflation - durée de remboursement très étalée (20 à 50 ans) correspondant à celle de l'amortissement des biens.
- En second lieu parce que les investissements réalisés créent des équipements structurants générateurs de ressources futures en terme de consommation et de fiscalité et qu'il est normal que ceux qui en profiteront dans les décennies à venir contribuent à leur financement.

Cependant le coût des services : eau et assainissement, cantine etc... se situe au niveau des moyennes régionales et les prélèvements fiscaux par habitant demeurent en deçà des moyennes de référence, les taux ayant progressé en moyenne de 1,5 % par an sur les 12 dernières années.

Il faut cependant considérer que nos capacités d'emprunt ont atteint leurs limites et que ce mode de financement sera contraint durant 5 ans jusqu'à ce que soit soldée la première partie de la dette contractée pour financer la MAPA.

Nous avons aussi opté pour une gestion active du patrimoine communal, nous séparant au meilleur prix des biens qui n'avaient plus d'utilité et dont le coût de réhabilitation et d'entretien aurait absorbé le rapport qu'il aurait été possible d'en tirer (perception, pavillon des Certelles)

Il sera utile de s'interroger à moyen terme sur le devenir d'autres biens, fonciers ou immobiliers, dont l'état et l'usage posent le même problème.

La croissance démographique constatée cette dernière décennie et qui voit notre population dépasser les 800 habitants, l'installation nombreuse de jeunes ménages originaires de Lhuis ou venant de la région, est une grande satisfaction et la plus belle des récompenses.

Madame, Monsieur,

Au terme de 30 années de vie municipale assidue et deux mandats de maire, je n'en solliciterai pas un nouveau.

Cette décision résulte d'abord du fait que mon épouse et moi-même ne résidons plus à Lhuis, même si nous y gardons un indéfectible attachement personnel et surtout familial qui nous y ramènera souvent.

Elle comporte aussi, pour une large part, le souhait de retrouver plus de liberté, plus de disponibilité pour satisfaire des aspirations jusque là tenues sous le boisseau faute de temps.

Elle repose enfin sur la conviction profonde qu'un renouvellement est indispensable et sera bénéfique au développement communal bien que la vision que je me forge de l'avenir de ce village soit claire et que la passion de la gestion demeure, à peine émue.

Je remercie sincèrement celles et ceux qui durant ces trente ans m'ont fidèlement accordé leur confiance.

J'exprime ma profonde gratitude aux Conseillers Municipaux et adjoints, aux employés communaux, aux responsables des services publics pour leur collaboration, leur aide et leurs conseils qui m'ont été précieux dans l'exercice de mes responsabilités.

Voici la période de vœux...

Je souhaite d'abord pour l'avenir de la Commune que son développement se poursuive en alliant raison et audace.

J'invite les générations plus jeunes qui viennent de s'installer à Lhuis pour y construire leur avenir, professionnel et/ou familial, à se mobiliser et à s'engager pour son incontournable dimension municipale.

J'exhorte les membres du Conseil Municipal sortant qui sont en capacité(s) de le faire de s'impliquer encore un temps pour y conserver la mémoire des actions en cours et y être, par leur expérience, les fédérateurs des énergies nouvelles qui se mobiliseront.

A toutes et à tous, reprenant cette parole célèbre, je dis « N'ayez pas peur ! »

N'ayez pas peur de vous engager ! Certes les contraintes sont indéniables mais les satisfactions sont bien réelles.

N'ayez pas peur de voir votre commune se développer !

N'ayez pas peur de la partager avec d'autres !

De nouveaux habitants qui s'installent, c'est la vie !

Ce sont aussi, plus prosaïquement, de nouveaux consommateurs, de nouveaux contribuables qui supporteront avec vous les charges présentes et à venir.

A chacune et chacun d'entre vous, au nom de la Municipalité, élus et employés unis dans un même élan du cœur, et à titre personnel, j'adresse mes vœux les plus chaleureux de pleine santé, de réussite et de prospérité et de grand bonheur.

Ces vœux j'aurai le plaisir de vous les renouveler à la cérémonie exceptionnelle du Samedi 5 janvier à laquelle vous êtes cordialement invités.

Le Maire
Gérard DEGLISE

Vœux du Maire

Salle Polyvalente

SAMEDI 5 JANVIER 2008 - 10 HEURES

En présence de Monsieur le Sous-Préfet

- ‡ bilan de mandat
- ‡ vœux
- ‡ remise de cinq médailles d'honneur Régionale,
Départementale et Communale
- ‡ vin d'honneur

« Vous y êtes cordialement invités »



**ASSAINISSEMENT HAMEAUX SUD
ET PAVILLONS OPAC**
Situation provisoire au 30 novembre 2007

DEPENSES	Montant HT	Montant TTC
RESEAU	458 986.31	548 843.74
STATION LE CREUX	199 652.33	236 785.43
STATION ANSOLIN	253 424.02	301 767.91
TOTAL	912 062.66	1 087 397.08
OPAC	42 521.43	50 855.63
TOTAL	954 584.09	1 138 252.71

FINANCEMENT	OBJET	Montant prévisionnel	Montant Encaissé
Conseil Général	Réseau + stations	335 509,00	288 484,86
Agence de l'eau	Réseau transport	23 079,00	23 079,00
Agence de l'eau	Station le Creux	65 719,00	65 719,00
Agence de l'eau	Station Ansolin	98 188,00	93 766,89
TOTAL Subventions		522 495,00	471 049,75
Emprunts		500 000,00	500 000,00
TOTAL Financement		1 022 495,00	971 049,75

ASSAINISSEMENT HAMEAUX SUD

RESEAU

	Montant HT	NON SOUMIS TVA	Montant TTC	NON SOUMIS TVA
ANNONCES LEGALES	1150,16	530,08	1375,59	530,08
COORDONNATEUR	3350,00		4006,60	
HONORAIRES DDE	16038,00		19181,45	
TRAVAUX RESEAU	427370,57		511135,21	
CONTRÔLE ESSAI	10547,50		12614,81	
	458456,23	530,08	548313,66	530,08
TOTAL GENERAL		458986,31		548843,74

STATION LE CREUX 300 EH

	Montant HT	NON SOUMIS TVA	Montant TTC	NON SOUMIS TVA
ACHAT TERRAIN		10054,24		10054,24
FRAIS DE NOTAIRE	490,10		586,16	
GEOMETRE	770,00		920,92	
ANNONCES LEGALES	352,40	143,60	421,48	143,60
ETUDE FAISABILITE	1800,00		2152,80	
MAITRISE D'ŒUVRE	17200,00		20 571,20	
TRANCHE TECHNIQUE OPTION 2	1523,08		1821,61	
REALISATION DOSSIER	1176,93		1407,61	
TRAVAUX TRANCHE FERME	155065,50		185458,34	
TRAVAUX TRANCHE OPTIONNELLE	11076,48		13247,47	
	189454,49	10197,84	226587,59	10197,84
TOTAL GENERAL		199652,33		236785,43

STATION ANSOLIN 1000 EH

	Montant HT	NON SOUMIS TVA	Montant TTC	NON SOUMIS TVA
INDEMNITE EVICTION		2436,00		2436,00
ACHAT TERRAIN		3857,00		3857,00
FRAIS DE NOTAIRE	595,22		711,89	
GEOMETRE	273,00		326,51	
ANNONCES LEGALES	1174,64	478,64	1404,86	478,64
ETUDE FAISABILITE	1800,00		2 152,80	
MAITRISE D'ŒUVRE	7900,00		9448,40	
TRANCHE TECHNIQUE OPTION 1	13300,00		15906,80	
TRANCHE TECHNIQUE OPTION 2	5076,92		6072,00	
REALISATION DOSSIER	3923,07		4692,00	
TRAVAUX TRANCHE CONDITIONNELLE	167624,01		200478,32	
TRAVAUX TRANCHE OPTIONNELLE	44985,52		53802,69	
	246652,38	6771,64	294996,27	6771,64
TOTAL GENERAL		253424,02		301767,91

PAVILLONS OPAC LA GUIGARDIÈRE

	Montant HT	NON SOUMIS TVA	Montant TTC	NON SOUMIS TVA
TRAVAUX	40854,50		48861,98	
CONTRÔLE	350,00		418,60	
HONORAIRES DDE	1316,93		1575,05	
TOTAL GENERAL	42521,43		50855,63	

CONSTRUCTION ET REHABILITATION

GRUPE SCOLAIRE

Situation au 31.07.2007

COUT TTC

⇒ Terrain & frais notaire	8 592,60	
⇒ Sondage	1 682,77	
⇒ Annonces légales	2 238,75	
⇒ Dossiers Appel d'offres	877,41	
⇒ Assistance technique	628,85	
⇒ Géomètre	2 730,47	
⇒ Architecte	46 458,32	
⇒ Economiste SPS Ingénierie	42 195,17	
⇒ Contrôle technique	6 697,60	
⇒ Travaux marchés		
→ travaux neufs	725 954,85)	
→ réhabilitation	153 593,66)	879 548,51
⇒ Travaux hors marchés	15 626,73	
⇒ Matériel	23 564,83 (1)	

1) détail matériel :

tables chaises, bancs vestiaire, bibliothèques, panneau affichage, Meuble bas,
caisson mobile, armoire balais, tabourets, armoire pharmacie, jeux pour Garderie
→ Cantine : 4 107,24)
→ Garderie : 112,13) 23 564,83
→ Ecole : 18 345,46)

TOTAL GENERAL	1 030 842,01
----------------------	---------------------

=====

FINANCEMENT

⇒ Emprunt	300 000,00
⇒ Subventions département	98 360,00
⇒ DGE 149 400 ramenée à 119 561	119 561,00
⇒ FCTVA N+2 (1 020 346,98 x 15,482%)	157 970,00
⇒ Autofinancement	354 951,00

TOTAL GENERAL	1 030 842,00
----------------------	---------------------

=====

CHORALE DU CANTON DE LHUIS ET AUTRES LIEUX



La fin du 2^{ème} trimestre nous a vu appliquer le travail effectué depuis plusieurs mois.

Serrières-de-Briord nous a reçu le 7 juillet dans leur excellente salle pour un concert accompagné, en partie, par le piano de notre Chef de Chœur, Christine Dubreuil.

Le mardi suivant, 10 juillet, nous avons fait la connaissance, en l'église de Saint-Benoît, de la chorale La Guériotte, venue de Baccara, en Lorraine. Notre rencontre, très chaleureuse, fut suivie d'un buffet froid, assis, joyeusement animé jusqu'à fort tard dans la nuit.

...ensuite repos pour nous retrouver fin août, afin de préparer notre concert, prévu à l'église abbatiale de Conzieu, le 22 septembre. Dans ces murs du XII siècle qui ont résonné de tant de chants et de prières, stimulés par l'excellente acoustique du lieu, nous avons donné le meilleur de notre savoir.

L'Association pour la restauration de l'église, nous a ensuite reçu très amicalement sur l'esplanade voisine.

Depuis cette belle journée, nous travaillons un nouveau programme. Déjà, est prévue une rencontre inter chorales à Bourg-en-Bresse les 9 et 10 février 2008.

Joyeux Noël à « nos supporters » et aux lecteurs de l'Echo de Lhuis.

Madame de Livonnière

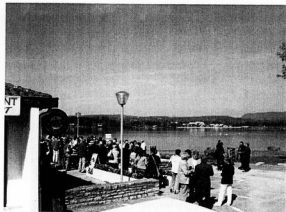
CONCERT - Avec la chorale du canton de Lhuis

Brillante prestation

Tres bien dirigée par Christine Dubreuil, la chorale du canton de Lhuis a su enchainer le public, à la salle d'animation rurale de Serrières de Briord : un public tres maigre, une petite cinquantaine de personnes seulement. Quel dommage, car c'est un programme superbe et réalise sans fausse note que celui-ci a applaudi en en redemandant encore et encore. Dans ce programme, une chanson des années 1950 a rappelé un fameux souvenir : « Rossignol de mes amours » de Francis Lopez qu'il a fallu bisser bien sûr. Elle était belle la chanson à cette époque !



La chorale du canton de Lhuis.



Eductour départemental



Randonnée pédestre

Foire de Lhuis



Bonjour à tous,

Cette année 2007 qui se termine a été particulièrement riche en événements pour notre Office de Tourisme.

Tout d'abord notre assemblée générale. J'aimerais rappeler qu'une telle assemblée est une réunion publique. Tout le monde peut y assister. C'est l'occasion de faire connaissance et de se tenir au courant des activités de l'OT, de ses projets et réalisations.

En ce qui concerne les manifestations 2007, nous avons innové en organisant :

- un concert présenté par l'Ensemble Vocal de l'Ain dans l'église de Lhuis. Une merveilleuse prestation, malheureusement, le public était peu nombreux.
- une journée « portes ouvertes » à l'OT destinée à nos partenaires (restaurants, propriétaires de gîtes, commerçants....) afin de leur présenter notre office et les documentations qu'ils peuvent distribuer dans leurs établissements. Nous avons eu peu de monde, mais nous renouvelerons cette expérience en 2008.
- des mini randonnées en juillet et août (encadrées par des bénévoles de l'office) qui ont été très appréciées par les vacanciers.

En septembre, l'Eductour départemental fût une manifestation particulièrement réussie. Nous avons reçu 21 offices de tourisme du département de l'Ain et d'autres prestataires touristiques (au total une centaine de personnes) Après l'accueil à la salle polyvalente de Lhuis c'est à bord de 2 cars que nous nous sommes rendus au musée paléoécologique de Cerin et au « Musée de l'Escal au Rhône » à Brégnier-Cordon. L'apéritif s'est déroulé à la base de loisirs du Point-Vert à Serrières-de-Briord et le déjeuner au restaurant J. Gaudimier à Briord.

De retour à Lhuis, nos hôtes ont apprécié les délicieuses tartes de notre boulanger et les vins pétillants de nos viticulteurs.

Tous les participants sont repartis satisfaits et ravis de leur journée et pour beaucoup se fût l'occasion de découvrir un nouveau secteur de notre département.

Au cours de cette année, nous avons eu nos traditionnelles manifestations telles que la Foire de Lhuis, et notre randonnée pédestre.

Pour 2008, nous pensons présenter une pièce de théâtre. Nous retrouverons la journée « portes ouvertes », les mini randonnées en juillet et août, la Foire de Lhuis et la randonnée pédestre du mois de juin.

Nous participerons avec l'association « Le Bugey dans l'Ain » les 4, 5 et 6 avril au salon du randonneur à Lyon.

Une nouveauté, une randonnée VTT sur la véloroute : vous pouvez d'ores et déjà retenir la date fixée au 31 août. Nous espérons que cette manifestation attirera de nombreux participants.

Une fois encore, au nom de notre bureau, je remercie tous les bénévoles et les partenaires de l'OT car sans eux, nous ne pourrions aller de l'avant.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2008.

Madeleine OHANNESSIAN
Présidente de l'Office de Tourisme

L'association **L'Echo du Nant** gère actuellement 2 structures musicales :

♪ **une fanfare** : « fasila t'ainbré », fanfare festive et dynamique proposant un répertoire musical varié composé de chants, d'improvisations, de petits déhanchements... Les répétitions se déroulent à Montagnieu (en-dessous de la bibliothèque) tous les samedi de 18h à 20h. A chaque prestation musicale publique rémunérée, la fanfare reverse 70% du montant de leur cachet à l'école de musique.

♪ **une école de musique**, récemment mise en place puisqu'elle a ouvert ses portes le 17 septembre 2007. Elle dispose de 2 salles d'enseignement qui se situent l'une à Lhuis et l'autre à Serrières-de-Briord. Elle accueille actuellement 53 élèves (14 adultes et 39 enfants/adolescents).

L'émergence de la fanfare (née en janvier 2007) ainsi que l'aboutissement du projet de création d'une école de musique sur le canton a réussi grâce à la conjugaison d'un certain nombre d'acteurs :

- ♪ les élus des communes du canton et en particulier M. Béguet (maire de Serrières-de-Briord), M. Déglise (maire de Lhuis), M. Plantin (maire de Saint-Benoît) et M. Vern (maire de Montagnieu),
- ♪ les structures associatives d'accompagnement (maison de la vie associative AGLCA, profession sport animation),
- ♪ les populations du canton,
- ♪ les musiciens de la fanfare...

Bref, des personnes motivés et prêts à donner de leur temps, de leur énergie, de leurs compétences et des moyens pour que la culture musicale puisse se développer dans notre région. A toutes ces personnes, un grand merci.

L'association a un nouveau projet : **la mise en place d'ateliers musicaux ponctuels**.

Le 1^{er} atelier portera sur le thème de **la percussion**. Il sera mis en place courant 2008. Une large communication sera réalisée en temps voulu.

Si vous avez des idées concernant un thème, une intervention, un lieu, n'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part. Nous souhaiterions faire participer les populations en leur proposant des actions qui les touchent.

Pour l'heure, toute l'équipe de l'Echo du Nant se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2008 en musique.

Cordialement,
Delphine GIRAUD

GRUPE HISTORIQUE DU CANTON DE LHUIS

Nous venons de faire le bilan de santé du groupe historique et il faut reconnaître que celui-ci est satisfaisant ! Les membres de la première heure restent fidèles et les cotisations augmentent régulièrement. Pour preuve : depuis son réveil en l'an 2000, le G.H.C.L. a vu doubler le nombre de ses membres. Actuellement nous sommes soixante personnes représentant neuf communes du canton. Je remercie tous ces adhérents qui, grâce à leurs souvenirs, leurs recherches de documents ou leurs idées nouvelles, concourent à donner vie à notre association.

Durant cette année les activités ont été maintenues : quatre participations à des conférences et cinq visites commentées dont le Musée Escalé Haut Rhône à Brégnier Cordon et l'église de Saint Benoît (le jour de notre assemblée générale au mois d'octobre).

Discret et bien vivant le G.H.C.L. La preuve, c'est qu'en février 2008 nous fêterons ses vingt ans. A cette occasion, les adhérents pourront assister en « avant première » à la projection du montage audio visuel sur des événements qui ont marqué la vie du canton et des traditions presque oubliées. Nous avons travaillé en fonction des documents qui nous ont été prêtés et nous avons ainsi traité onze thèmes :

- . fête du patois à Ordonnaz,
- . travaux d'antan et Fête Dieu à Innimond,
- . fêtes de la terre à Lhuis et Saint Benoît,
- . Saint Vincent à Seillonnaz,
- . communion, construction et rénovation du pont, passage du Général de Gaulle à Groslée,
- . journée 1900 et fête Henri IV à Lhuis.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont permis la finalisation de ce projet et ...
Une heureuse année 2008 à tous.

Hélène VILLE



Juillet 2007 : visite du Château de la Barre à Brégnier Cordon

ENTENTE BAS BUGEY RHONE

E.B.B.R.



Notre Club regroupe les communes de Groslée, Saint-Benoît, Lhuis, et Brégner-Cordon et compte à ce jour environ 40 licenciés.

Pour cette saison une seule équipe sénior en compétition, entraînée par Mikael VARVIER, évolue en 3^{ème} division et se trouve 3^{ème} au classement. Un manque d'effectif ne nous a pas permis de maintenir une Equipe 2.

Du côté des jeunes :

- Les moins de 13 ans entraînés par Madeleine BAYAN, un début un peu difficile par le manque d'effectif.

Côté manifestations, et ce pour la 4^{ème} année consécutive, l'E.B.B.R. organise le réveillon du 31 décembre 2007 qui se déroulera cette année encore à Groslée.

A noter qu'une opération « tartes » se déroulera au printemps 2008.

Composition du bureau :

Président :	Fabrice BRUNEL
Vice Président :	Bruno MARIN
Secrétaire :	Sylvie DAUTHIER
Trésorier :	Edouard BERTHOLIER
Vice Trésorier :	Sylvain DE BONI

Le Président
Fabrice BRUNEL

- QUESTION POUR UN CHAMPION -

Encore une saison qui s'achève...

Cette année c'est avec l'école de Briord que les jeunes se sont initiés au jeu.

Le Club a remis un dictionnaire Larousse édition 2007 en remerciement à l'école pour sa participation.

La journée « portes ouvertes » du dimanche 28 octobre, si elle n'a pas eu une grande affluence a vu néanmoins de nouveaux adhérents arriver, ce qui porte l'effectif à 30.

Mais quoi de plus flatteur que d'entendre parler de son village, dans les journaux, à la télévision. Merci Claude pour votre passage sur les antennes. Un pur bonheur et la reconnaissance du Club, car si l'heure est à faire des économies d'énergie, vous n'avez pas fait économie de votre savoir.

Le Club souhaite de bonnes fêtes à tous.

La Présidente





Association AUTOMNE

"Plein Soleil"

01680 LHUIS

Crée en 1991, la Maison d'Accueil pour Personnes Agées (MAPA) héberge 65 résidents. Depuis 1994, l'association "Automne" organise des festivités annuelles afin de collecter des fonds. Ils financent les animations proposées aux résidents au cours de l'année ;

- * Ateliers de travaux manuels,
- * Ateliers de cuisine thérapeutique,
- * Séances de cinéma,
- * Sorties au restaurant,
- * Anniversaires,
- * Arbres de Noël,
- * Fêtes Nationales et Civiles etc.

Ces animations permettent à tous de retrouver la sérénité et l'équilibre, des rendez-vous dans la joie et la bonne humeur.



Sou des écoles de Lhuis

Les enfants de l'école ont débuté l'année scolaire avec l'intervention gracieuse de 3 musiciens de l'Echo du Nant qui leur ont fait fabriquer des instruments de musique



et de 3 apiculteurs qui ont expliqué le miel de A à Z et qui ont régalié les enfants avec leurs recettes.



Le 9 Novembre, les enfants ont fabriqué du chocolat avec Nathalie.



Le 29 Novembre, ils ont rencontré des auteurs illustrateurs de livres pour enfants dans le cadre du salon du livre de jeunesse de Brangues.

Au mois de décembre, les enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 ont été mis à contribution pour vendre les calendriers.

Le 21 décembre, le Père Noël est venu à Lhuis et a apporté un cadeau à chaque enfant de l'école.

Au cours des deux prochains trimestres, les enfants participeront à des sorties sportives (USEP), à des spectacles et notamment « Les marionnettes de Salzbourg » à l'Intégrale et à diverses sorties éducatives.

Pour mener à bien toutes ces activités, le Sou des Ecoles organise des manifestations :

- un loto le dimanche 13 janvier 2008
- une opération boudin le 9 mars 2008
- le carnaval avec une recherche des œufs de Pâques le 15 mars 2008
- une soirée dansante le 29 mars 2008
- un vide grenier le 26 avril 2008
- des tartes au four le 31 mai 2008

Toute l'équipe du Sou des Ecoles de Lhuis vous souhaite un Joyeux Noël et une Bonne Année 2008

Le président
L. BORDEL



Pierres et Paysages du Pays de Lhuis

Mairie de Groslée
04 74 39 80 07

L'association Pierres et Paysages du Pays de Lhuis continue son action pour la préservation des toitures et des façades des maisons bugistes qui font tout le charme de notre région.

Cette année encore six dossiers ont été acceptés et sept le seront probablement par le service du patrimoine du Conseil Général de l'Ain et par l'architecte des bâtiments de France.

Une subvention sera allouée à ceux qui ont bien voulu faire l'effort de garder l'harmonie de la construction traditionnelle (la pose et l'achat de tuiles écailles présentent un surcoût par rapport aux tuiles ordinaires)

L'association est gracieusement à votre disposition pour que nous travaillions tous ensemble à garder le caractère et l'attrait de cette région que nous aimons.

N'hésitez pas à nous poser des questions et nous demander conseil !

L'assemblée générale de l'association qui se tiendra le 29 mars à la salle des fêtes de Groslée vous est ouverte...

A tous nous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

La Présidente
Mme Claude BERNARD

La Vice Présidente
Mme Nicole DUCAROY



BRIOR'D'URES



Thierry MOIROUD, Gérant
Collecte Sélective Déchets Ménagers
Récupération Ferrailles et Métaux
Location de bennes 5 à 30 m³
Exploitation de déchetterie
Transports

**JOURS FÉRIES
COLLECTE 2008
DECHETS MENAGERS**

BRIORD . LHUIS . MONTAGNIEU

Lundi 24 mars 2008

Collecte reportée au..... Mardi 25 mars 2008

Lundi 14 juillet 2008

Collecte reportée au.....Mardi 15 juillet 2008

**DOUBLE TOURNEE
COLLECTE 2008
DECHETS MENAGERS**

BRIORD . LHUIS

Collecte les lundis et jeudis

Début.....Lundi 16 juin 2008

Fin.....Jeudi 14 août 2008

SOCIÉTÉS DE CHASSE
LA LHUISARDE ST HUBERT
LE REDOURE



Samedi 9 février 2008

**A partir de 9 heures
Place de l'église**

**Boudins
Sabodets crus ou cuits aux petits légumes
Saucisses crues ou cuites au vin
Jambonneaux au marc**



Samedi 5 avril 2008

Repas dansant

Les Présidents, Robert GARIN et Guy BRUNIER

SOU des ECOLES



LOTO

**Dimanche 13 janvier à 14h
Salle polyvalente de Lhuis**



Blagues à part...

Le petit Arthur demande au petit Bertrand ce qu'il souhaite pour son anniversaire :

Un lion qui rugit, un âne qui brait, un chien qui aboie, un chat qui miaule... et des parents en peluche.

Mamie dit à son petit fils

- puisque c'est ton anniversaire je vais te faire un gâteau avec 12 bougies !
- Tu sais Mamie, ce que je préférerais, c'est que tu me fasses 12 gâteaux avec une bougie.



Au restaurant le garçon demande au client :

- Comment avez-vous trouvé le beefsteak ?
- Tout à fait par hasard, en soulevant une frite.

Poésie...

Rêver

Qu'il était beau mon rêve, en cette nuit trop brève
Où j'ai rêvé de toi, de nos soirs d'autrefois...
Nous étions là, tout près, devant la cheminée
et les flammes dansaient et nous illuminaient
Comme tes yeux brillaient, tout en toi souriait...
Et le feu crépitait, et il étincelait en des reflets si gais,
Comme lorsque ton regard dans le mien s'allumait...
Tout contre la paroi les ombres s'amusaient,
Tout comme entre tes doigts quand mes doigts se jouaient...
Et le vent s'engouffrait, la tempête grondait,
Comme alors sur ton cœur le mien si fort battait...
Et puis tout s'apaisait, et puis tout se calmait,
Comme entre tes deux mains quand mon front se penchait...
Et petit à petit la braise se formait, recouvrant les chenêts
Et la nuit revenait sur nous, comme à regret,
Nuit qui nous emportait ensemble, à tout jamais !
Mais je n'ai pas rêvé, cruelle vérité...
Je tremble de chagrin devant le feu éteint,
J'ai du beaucoup pleuré tant son mouillée mes mains,
Ce n'est pas la rosée qui perle en ce matin !...



ASSOCIATION
DÉPARTEMENTALE
D'AIDE AUX PERSONNES
DE L'AIN

ADAPA



L'aide à domicile pour tous

Quels que soient votre situation et vos besoins d'aide, l'**A.D.A.P.A.** met à votre service son **réseau de professionnels**.

Plus de 850 salariés s'efforcent de vous faciliter la vie au quotidien sur l'ensemble du département.

Selon votre lieu de résidence, nous vous proposons :

- service d'aide à domicile,
- service de soins à domicile,
- service de portage de repas,
- service d'auxiliaire de vie pour personnes handicapées,
- service mandataire d'employées de maisons, de jour, de nuit, de week-end,
- service de petits travaux (bricolage, jardinage...).

En collaboration avec différents partenaires :

- accueil familial pour personnes âgées,
- accompagnement en fin de vie,
- animation résidences personnes âgées,
- aide aux familles...

Paiement par Chèque Emploi Service Universel (CESU) accepté, réduction d'impôts possible.

N'hésitez pas à contacter, la responsable de votre secteur. Elle vous fixera un rendez-vous ou se déplacera à votre domicile afin de vous proposer des réponses adaptées à vos besoins.

Lucie INVERNON

Mairie - 01680 LHUIS

Téléphone : 04 74 39 83 46 - Télécopie : 04 74 39 85 28

Permanences :

- au bureau, le mardi de 9 h 30 à 11 h 30
 - Brégnier-Cordon, Mairie, le 2^e mercredi de 10 h à 11 h,
- Tél. 04 79 87 21 15

4, rue Tony Ferret - B.P. 159 - 01004 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tél. 04 74 45 51 70 - Fax 04 74 45 51 79 - E-mail : adapa@adapa01.com

ASSOCIATION LOI DE 1901 DÉCLARÉE EN JUILLET 1959 - Agrément service aux personnes - ADHÉRENTE UNA



Union Nationale de l'Aide aux Personnes
et des Services aux Domiciles

PREMIER MINISTRE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

Direction de la documentation Française
Le directeur

Paris, le

20 SEP. 2007

Madame, Monsieur le Maire,

La documentation Française, éditeur et diffuseur de l'Etat, œuvre depuis 1945 pour l'information du citoyen et des administrations. Dans le cadre de cette mission, elle délivre des renseignements administratifs à tout usager à l'aide de son service téléphonique 3939* « **Allô service public** » et de son portail internet **www.service-public.fr**. Ces deux services visent à informer l'usager sur des sujets de la vie quotidienne (perte de papiers d'identité, demande de prestations familiales, licenciement, contrat de location, ...) et à l'orienter vers les organismes administratifs lui permettant de connaître ses obligations, d'exercer ses droits et d'accomplir ses démarches.

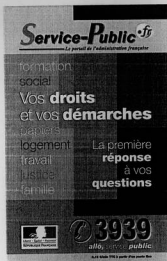
Chaque mois, le site **service-public.fr** reçoit près de 3 millions de visites tandis que le numéro 3939 répond à environ 100 000 appels. L'évolution de leurs prestations est le fruit de nombreuses collaborations avec des ministères, services déconcentrés, collectivités locales et associations d'élus. Grâce à ces partenariats, le 3939 et **service-public.fr** sont ainsi devenus une référence en matière d'information administrative. Simples d'accès, efficaces et modernes, ces deux services mettent l'Administration à la portée de tout citoyen.

Je vous propose des éléments de communication joints à ce courrier afin de faire connaître notre dispositif à vos administrés. Si vous l'estimez nécessaire, mes équipes se tiennent à votre disposition pour vous adresser des affiches supplémentaires ainsi que des cartes à distribuer et pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.



Olivier CAZENAVE



* Le 3939 est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 (0,12 € TTC/min à partir d'un poste fixe).



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**DIRECTION GENERALE DES IMPOTS
DIRECTION DES SERVICES FISCAUX
DE L'AIN**

**17, RUE LAMARTINE
01012 BOURG EN BRESSE CEDEX**

TEL : 04.74.32.71.00

FAX : 04.74.21.66.14

Service II : Particuliers et stratégie
Affaire suivie par : Laurent CHAINTREUIL
Directeur Divisionnaire
Tél : 04 74 32 71 05
Mél : laurent.chaintreuil@dgi.finances.gouv.fr

BOURG EN BRESSE, LE 16 NOVEMBRE 2007

Monsieur le Maire

Mairie

01680 LHUIS

Monsieur le Maire,

La Direction Générale des Impôts est engagée dans une démarche de modernisation et de simplification de ses services afin de mieux les adapter aux attentes des usagers et offrir aux particuliers un interlocuteur unique, compétent pour les impôts d'Etat et pour les impôts locaux.

Ainsi, à compter du 1^{er} décembre 2007 le centre des impôts de BELLEY devient l'interlocuteur des particuliers pour la gestion de tous les impôts locaux y compris les taxes foncières afférents aux biens situés sur votre commune.

Les coordonnées de ce service sont les suivantes :

CDI-SIE de BELLEY

Adresse : Rue du Lieutenant Argenton - BP141

01306 BELLEY Cedex

Tél. : 0810 201 201

Courriel : cdi-sie.belley@dgi.finances.gouv.fr

Réception : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h - de 13 h 30 à 16 h et sur rdv.

Responsable de centre : M. Alain MANDORLO

Le Directeur des Services Fiscaux,


Guy ROBERT

FAMILLES RURALES

35 associations fédérées, 1858 familles adhérentes, voilà les chiffres que nous avons donnés à notre dernière assemblée générale départementale. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur Charles de la Verpillière, président du Conseil Général, et Monsieur Thierry Damien Président National de **Familles Rurales** à Ambronay

Parmi les nombreux maires, était présent Monsieur Jacky Lambert, maire de Briord. Le mouvement **Familles Rurales** fait appel à la participation, à la solidarité et à la responsabilité des familles et des habitants du milieu rural. Les choix sont nombreux : haltes-garderies, centres de loisirs, accueil périscolaires, association de loisirs, activité de jeunesse, restaurants scolaires. L'association intercommunale d'Enfance et Loisirs à Serrières de Briord est une de celle-ci, et étudie la mise en place d'un périscolaire à Briord.

A Viriat, les enfants du centre de loisirs se sont retrouvés avec des enfants malentendants de l'Institut des Jeunes Sourds. Cet été, plusieurs camps départementaux, ouverts à tous, des semaines multisports à Injoux-Génissiat ont eu lieu. Pour répondre à tous ses besoins, la fédération a mis en place des formations pour les salariés et bénévoles, et celle du **BAFA** pour encadrer nos enfants.

La fédération régionale regroupe 7 fédérations, trois commissions existent : formations dont le **B.A.F.D.**, santé, et jeunesse, composées d'administrateurs départementaux.

Enfin La fédération nationale s'est réunie à 5 reprises. En juin notre CA a eu lieu au palais du Conseil Economique et Social (CES). En septembre nous avons accueilli Madame Cécile Petit, déléguée interministérielle à la Sécurité Routière. **Familles Rurales** était présent à Lyon à l'assemblée plénière du CNH (Conseil National du Logement) en présence de Madame Christine Boutin, ministre du Logement et de la Ville. Plusieurs administrateurs nationaux et salariés nous représentent dans les services publics. Cette force permet d'agir pour défendre les intérêts des familles, les accompagner dans leur mission d'éducation et créer les services dont elles ont besoin. Parmi les récentes mesures acquises par **Familles Rurales** sont : le **congé parental** mieux rémunéré, le **congé de soutien familial**, le **prêt à taux zéro** pour les jeunes.

Pour tout renseignement, n'hésitez à nous contacter au : 04 74 32 11 45

Ou par mail : famillesrurales1@aol.com

Portail Internet : www.famillesrurales.org

Le secrétaire départemental : Jean Pierre GIRARD.

Le conseiller technique : Emmanuel GENIER. (Action pour BAFA, et en projets départementaux)

**Nouveau numéro de téléphone
unique et facile à mémoriser,
pour toutes les démarches des demandeurs d'emploi :**
3949

A

Mairie DE LHUIS

Monsieur Gérard DEGLISSE

Maire

01680 LHUIS

Le Bourget du Lac, le 15 novembre 2007

Assédic des Alpes - Dossier suivi par :
Service Communication - Karine Ducat : 04.76.61.39.55

OBJET : Nouveau numéro d'appel unique "3949" à disposition des demandeurs d'emploi

Monsieur le Maire,

Depuis le 12 novembre 2007, l'Assédic regroupe tous ses services téléphoniques aux demandeurs d'emploi sous un seul numéro à quatre chiffres, le 3949.

Le 3949 remplace dorénavant le 0.811.01.01.01, le 0.811.01.01.38, le 0.811.01.01.73, le 0.811.01.01.74, (Accueil Traitement Téléphonique) ainsi que le 0.890.642.642 (serveur vocal UNIDialog).

Sa tarification est réduite par rapport aux anciens numéros de l'Assédic : selon le service, appel gratuit ou de 0,11€ TTC depuis un poste fixe (hors surcoût éventuel de l'opérateur).

Le 3949, simple à communiquer, pratique à mémoriser et facilement accessible, permet aux demandeurs d'emploi de retrouver l'ensemble de nos services :

- S'inscrire ou se réinscrire comme demandeur d'emploi,
- Actualiser sa situation, s'informer sur son dossier ou le consulter,
- Signaler un changement de situation, obtenir une attestation,
- Se renseigner auprès d'un conseiller Assédic, faire une réclamation.

Le site internet www.assedic.fr propose par ailleurs l'ensemble de ces services.

Nous tenions à vous informer de ce nouveau numéro et comptons sur vous pour le faire connaître dans vos équipes et auprès de vos administrés.

Vous trouverez ci-joint une affiche d'information à mettre à la disposition de vos administrés.

Vous remerciant par avance, de l'intérêt que vous porterez à cette information, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur

J L TRIBOULET

Le Directeur de l'Assédic ~~des Alpes~~,
Jean-Louis TRIBOULET

Assédic des Alpes

Direction - Savoie Technolac - Alouettes 3

BP 347 - 73377 LE BOURGET DU LAC

Des informations sur vos droits accessibles en permanence

Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain met à votre disposition **deux services accessibles en permanence** permettant d'obtenir des informations générales, mais aussi des informations personnalisées sur les dossiers allocataires.

N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir de votre numéro allocataire et du code confidentiel communiqué par votre CAF. Si vous ne l'avez plus, demandez le par E-mail à partir du site Internet Caf ou par courrier.

Par INTERNET : www.ain.caf.fr

- Pour consulter la date, le montant de vos prestations et le suivi de votre courrier.
- Pour imprimer une attestation de paiement ou un formulaire de demande de prestations.
- Pour communiquer avec votre CAF en nous adressant un E-mail.
- Pour connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale de votre CAF.
- Pour connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile.

Par TELEPHONE : 0 820 25 01 10 (0,118 € TTC par mn)

- **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**
 - Pour connaître les conditions d'attribution des principales prestations.
 - Pour consulter votre dossier (date et détail des paiements, état de traitement de votre courrier, demande d'une attestation de paiement).
- **du lundi au vendredi de 9 h à 16 h**
 - Pour contacter un technicien conseil assurant le traitement des dossiers, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel.



DON du SANG

Lundi 24 décembre
de 9h à 10h15

Salle polyvalente de Lhuis



Classes...en 7



Cérémonie
du 11 Novembre



NAISSANCES

• Mahé, Michelle, Maryse FALQUE	7 JANVIER
• Charlotte, Elizabeth CAPON	25 JANVIER
• Morgane, Marjorie CAPON	25 JANVIER
• Gabriel, Guillaume, Jean, Marius, Antoine CALVINO	30 JANVIER
• Hugo, Guy, François BRUNIER--JANVION	26 FEVRIER
• Robin GARIN	15 AVRIL
• Sarah, Philippine, Mélanie TRICHON	4 MAI
• Florie, Andréa, Terry JARRAFOUX	20 JUIN
• Cyrielle, Hélène DEGLISE	25 JUILLET
• Yann, Gaël, Sébastien, Albert DAMIAN-GROSJEAN	25 AOÛT
• Mathias, Grégory VAUDRAY	26 AOÛT
• Justine THEVENOUX	10 SEPTEMBRE



MARIAGES

• André, Antheime RUEL et Sylviane, Brigitte, Agnès CLAIR	17 MARS
• Christophe, Pierre, Joseph, Henri CALVINO et Françoise, Jacqueline BLANC	5 MAI
• Jean-Claude BOUCHARD et Catherine, Paulette ALLEGRE	23 JUIN
• Nicolas, Jacques FOURRIQUES et Marilyn BABOLAT	23 JUIN
• François, Noël, Marie CONAND et Murièle, Geneviève BERNERON	30 JUIN
• Jean-Philippe, Claude CONAND et Christine CATHELIN	30 JUIN
• Jean DUCOLOMB et Jocelyne, Noële HELLUIN	6 JUILLET
• Sylvain RAMEL et Marie-Claire MICHELET	21 JUILLET
• Jérôme VARVIER et Marylène, Christine TUTEL	4 AOÛT
• Anthony, Walter TATIN et Sylvie, Nelly VUILLEROD	1 ^{er} SEPTEMBRE
• Sylvain CHAFFANEL et Dominique, Christine SERMET	29 SEPTEMBRE



DECES

• Jean, Stéphane IMBERT	6 DEC. 2006
• Suzanne, marie, Paulette ROUSSET épouse PERLO	17 DEC. 2006
• Pierre, Gustave LAURENT	28 JANVIER
• Marius, Louis REBECCHI	8 MARS
• Pierre, Joannès, Victor CHARBONNIER	7 AVRIL
• José, Antoine DOS SANTOS	11 AVRIL
• Marie BIEZ-CHAUTE veuve PERRET	13 AVRIL
• Elie, Joseph GRINAND	30 JUILLET
• Ernest, Aimé BON	5 AOÛT
• Jeanne DORIER	8 SEPTEMBRE
• Joseph, Marie, Antoine VILLOT	17 OCTOBRE
• Robert, Louis, Adolphe DUVAL	11 OCTOBRE
• Marthe, Florence, DIDIENNE veuve MANIN	13 NOVEMBRE
• Camille, Marie PERRET veuve DAILLON	26 NOVEMBRE